



Notre réf.: WDS/AN/RA-QUEST.

GENÈVE, le 13 juillet 2012

Annexe: 1

Objet: Informations requises dans le cadre du Programme de météorologie aéronautique

Suite à donner: Remettre au Secrétariat de l'OMM la synthèse des contributions de votre Région au plus tard le **15 septembre 2012**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le Conseil exécutif, lors de sa soixante-quatrième session qui s'est tenue à Genève du 25 juin au 3 juillet 2012, a pris un certain nombre de décisions importantes concernant les domaines prioritaires de l'OMM, la nécessité d'assurer le suivi des progrès réalisés en vue d'optimiser l'aide ciblée apportée aux Membres et le rôle des organes de l'OMM dans les stratégies et les activités de mise en œuvre.

La réunion des présidents des conseils régionaux et des commissions techniques a mis en évidence le rôle central des conseils régionaux dans la mise en œuvre des programmes de l'OMM. Le Conseil exécutif, dans le cadre de ses délibérations sur le processus d'amélioration continue du fonctionnement de l'OMM et de l'actualisation du Règlement technique de l'OMM, a clairement conforté le rôle des conseils régionaux dans le suivi des progrès réalisés par les pays Membres dans leurs Régions respectives et dans celui de la mise en conformité avec le Règlement technique de l'OMM.

Le Programme de météorologie aéronautique fait notamment face à des défis importants tels que la nécessité de mettre en œuvre un système de gestion de la qualité pour les services destinés à l'aviation civile internationale sous l'égide de l'OACI, la décision, prise par le Congrès, d'instaurer des normes de compétences et l'évaluation des compétences des personnels de la météorologie aéronautique, la mise en conformité avec l'obligation de transmettre des messages SIGMET en cas de phénomènes météorologiques dangereux, notamment les cendres volcaniques, et la nécessité de passer à de nouveaux modèles d'échange d'informations météorologiques fondés sur les formes de représentation des données XML et GML.

L'Équipe de coordination de la mise en œuvre de la Commission de météorologie aéronautique (CMAé) a donc élaboré une série de questions à l'intention des Membres, pour informer le Secrétariat de l'OMM des mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre de ces priorités.

Aux: Présidents des conseils régionaux de l'Organisation (P.RA-1741)

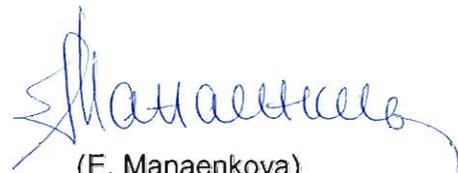
Je m'adresse à vous en votre qualité de président d'un Conseil régional de l'OMM pour solliciter votre aide dans le processus d'obtention de ces informations par les voies appropriées, par exemple le rapporteur ou le président (le responsable) de l'Équipe spéciale régionale de météorologie aéronautique relevant de votre Conseil. Comme vous en conviendrez, compte tenu du caractère limité des ressources à la disposition du Secrétariat de l'OMM, l'appui à la mise en œuvre accordé par l'Organisation doit faire l'objet d'une hiérarchisation en tenant compte des lacunes et des capacités existantes et les informations actualisées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets de la Division de la météorologie aéronautique (AEM) serviront donc à planifier cet appui. À cet égard, les informations relatives à l'aptitude actuelle des Membres à apporter un soutien aux pays de la Région dans le cadre du processus de jumelage ou mentorat pour les systèmes de gestion de la qualité sont aussi importantes que les informations relatives aux lacunes existantes.

J'attire également votre attention sur le fait que, pour certains Membres, la fourniture de services météorologiques à l'aviation civile ne relève pas de la responsabilité des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), mais peut incomber à l'administration de l'aviation civile, à un prestataire de services à la navigation aérienne ou à un organisme désigné. Néanmoins, la mise en relation avec ces prestataires de services sera toujours établie par l'intermédiaire du Représentant permanent du pays Membre concerné.

Les départements du Secrétariat qui prennent part à ce processus de collecte d'informations, à savoir la Division de la météorologie aéronautique, relevant du Département des services météorologiques et de réduction des risques de catastrophe (WDS), et le Département du développement et des activités régionales (DRA), coopèrent pour soutenir vos efforts. Le soutien administratif sera ainsi assuré par DRA, et les aspects techniques relèveront de la Division de la météorologie aéronautique.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous remettre la synthèse des contributions de votre Région, si possible avant le **15 septembre 2012**, afin de laisser suffisamment de temps pour fixer les priorités, planifier et amorcer l'appui à la mise en œuvre, avec le soutien des Membres de la Région.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,



(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général

**ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE**

=====

**WDS/AN/RA-QUEST./ANNEXE**

**QUESTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT  
ET LA QUALITÉ DES SERVICES DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE  
(2012)**

<b>Pays/Membre</b>	
<b>Nom complet de l'autorité météorologique désignée</b>	
<b>Nom(s) complet(s) du/des prestataire(s) de services météorologiques à l'aviation</b>	

Concernant votre pays,

1. Qui fournit les services météorologiques d'aérodrome? (Nom, adresse, site internet)

.....

2. Qui fournit les services météorologiques en route? (Nom, adresse, site internet)

.....

3. Comment sont évalués les coûts des services météorologiques destinés à l'aviation?

- En réalisant une analyse détaillée des coûts
- En réalisant des estimations
- Aucune évaluation n'est réalisée

4. Comment sont financés les coûts engendrés par les services météorologiques répondant aux exigences de l'Annexe 3 de l'OACI?

- Recouvrement des coûts de l'assistance météorologique à la navigation aérienne
- Financement public
- Financement mixte (veuillez préciser)

.....

Autre (veuillez préciser)

.....

5. Quel est le taux de recouvrement des coûts engendrés dans le cadre de ces services?

.....%

6. Facteurs ayant une incidence sur la mise en œuvre du système de recouvrement des coûts:

- Aucun
- Absence de base juridique/réglementaire
- Manque d'efficacité des services financiers ou des services de commercialisation
- Interaction insuffisante avec les utilisateurs
- Nombre insuffisant de vols
- Autre (veuillez préciser).....  
.....  
.....

7. Existe-t-il des statistiques à disposition détaillant les coûts estimés des conséquences météorologiques sur l'aviation civile?

- OUI     NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser l'objet des statistiques:

- Retards en raison des conditions météorologiques
- Atterrissages d'avions sur des aérodromes de dégagement en raison des conditions météorologiques
- Données sur les accidents/incidents
- Autre (veuillez préciser).....  
.....  
.....

8. Hormis les dispositions incluses dans l'Annexe 3 de l'OACI, existe-t-il d'autres dispositions nationales relatives à l'aviation?

- OUI     NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser dans quel domaine:

- Observations météorologiques
- Prévisions de météorologie aéronautique
- Fourniture d'informations météorologiques aux systèmes de diffusion de l'information
- Fourniture d'informations destinées aux équipages
- Fourniture d'informations destinées aux services de la circulation aérienne
- Autre (veuillez préciser).....  
.....  
.....

9. Fournissez-vous des services météorologiques à des fins commerciales (c'est-à-dire n'entrant pas dans le cadre de l'Annexe 3 ou dans le cadre de dispositions nationales)?

OUI     NON

10. Quel est l'état d'avancement de la mise en œuvre, par votre/vos prestataire(s) de services météorologiques à l'aviation, des systèmes de gestion de la qualité conformément à l'amendement 75 de l'Annexe 3?

- Certification obtenue
- Vérifications internes en cours
- Stade conceptuel
- Aucune activité de mise en œuvre à ce jour

11. Votre/vos prestataire(s) de services météorologiques à l'aviation demandent-ils ou reçoivent-ils, de la part des utilisateurs du secteur, des informations en retour sur les services fournis par le/les prestataire(s)?

OUI     NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser comment les informations en retour sont obtenues:

- Sondages
- Réunions de concertation
- Contacts téléphoniques ou par courrier électronique
- Autres moyens (veuillez préciser).....  
.....  
.....

12. Utilisez-vous des indicateurs de performance ou des mesures quantitatives pour évaluer la qualité des services de météorologie à l'aviation?

OUI     NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser le mode d'évaluation:

- Mesures de la fiabilité
- Fourniture en temps voulu et disponibilité des services
- Coût par unité de la fourniture de services (par exemple METAR, TAF ou SIGMET)
- Autre (veuillez préciser).....  
.....  
.....

13. Quel est l'état d'avancement de la mise en œuvre des normes de compétence pour les personnels de la météorologie aéronautique? (Indiquez sous forme de pourcentage la part des personnels d'exploitation dont les compétences ont été évaluées)

..... %

14. Dans le cas où votre/vos prestataire(s) de services météorologiques à l'aviation est/sont responsable(s) de la diffusion des messages SIGMET à une région d'information de vol, tous les types de messages SIGMET (WS, WV, WC) sont-ils transmis, s'il y a lieu?

OUI     NON

Votre autorité météorologique veille-t-elle au respect des dispositions?

OUI     NON

Votre/vos prestataire(s) de services météorologiques à l'aviation participe(nt)-il(s) aux tests de l'OACI relatifs aux messages SIGMET?

OUI     NON

---